

Transfert intergénérationnel des connaissances

Référence : Letarte, M. « Partager le savoir-faire ». *La Presse*, 15 janvier 2014.

Mots clés : connaissances; transfert intergénérationnel; PME.

Contexte :

Une PME québécoise d'outillage et d'usinage établie à Montréal a réussi avec succès le transfert intergénérationnel des connaissances dans ses différents services.

Problème identifié et causes du problème :

Lorsque les nouveaux propriétaires de la PME ont acquis l'entreprise en 2010, ils se sont vite rendu compte que l'organisation était dans une situation périlleuse : l'entreprise détenait une seule spécialité, laquelle reposait sur le savoir-faire d'un seul employé; qui plus est, ce dernier approchait de l'âge de la retraite, et aucune stratégie n'avait été mise en place afin de conserver ses connaissances avant qu'il quitte l'entreprise.

Objectifs à atteindre :

L'objectif de cette PME était de transférer le savoir-faire de cette personne clé à d'autres employés de l'entreprise.

Solution envisagée :

L'entreprise a alors demandé de l'aide à une organisation gouvernementale visant à développer l'emploi et la main-d'œuvre qualifiée au Québec; la PME a pu bénéficier d'un programme de subventions pour procéder à la gestion de ses connaissances.

Mise en œuvre de la solution :

Pour que l'employé soit en mesure de transmettre ses connaissances spécifiques, l'entreprise a fait appel à un consultant externe afin qu'il réalise un plan de formation en collaboration avec l'employé détenant le savoir-faire. Par la suite, l'employé a partagé son temps entre le travail de production et le mentorat à l'intention de jeunes apprentis.

Résultats atteints :

La PME était très satisfaite des résultats du transfert intergénérationnel des connaissances effectué dans l'entreprise. D'ailleurs, le consultant externe a été embauché à titre de directeur de la qualité et de la formation afin d'étendre le projet de partage des connaissances aux savoir-faire nouveaux acquis lors de l'expansion de l'entreprise. En misant sur la formation volontaire de sa main-d'œuvre et la diversification de son savoir-faire, la PME est parvenue en trois ans à quasiment sextupler le nombre de ses employés, passant de 12 à 70, ainsi qu'à tripler son chiffre d'affaires.